



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La FNCSF réagit aux résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle

Le 12 décembre 2007, Ottawa – La FNCSF a pris connaissance des résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle publiée le 11 décembre par Statistique Canada. Le chapitre sur la fréquentation scolaire revêt un grand intérêt puisque la scolarisation des enfants dans la langue de la minorité est la base de l'avenir des communautés de langue française en situation minoritaire.

« Nous sommes stupéfaits », commente le président de la FNCSF, Monsieur Ernest Thibodeau, « et un peu déçus de constater que seulement 49 % des enfants ayants droit fréquentent une école primaire ou secondaire de langue française. Il est évident qu'il y a beaucoup de pain sur la planche. Nous espérons que les efforts entrepris depuis le Sommet de l'éducation de 2005 permettront d'augmenter les nombres dans un avenir rapproché. Ce qui est toutefois encourageant, c'est qu'une bonne proportion des parents (35 %) qui envoient leurs enfants dans le système anglophone ou d'immersion ont déclaré qu'ils auraient préféré que leur enfant fréquente une école de langue française. Il faut donc tout mettre en œuvre pour attirer ces parents. Nous espérons que la prochaine stratégie en matière de langue officielle portera une attention particulière à la promotion, au recrutement des ayants droit et à un meilleur accueil des familles exogames, à un accès amélioré aux écoles par un programme d'infrastructures adéquat et à un modèle pédagogique adapté à la réalité des élèves en situation minoritaire surtout au niveau du secondaire. Il faut vraiment mettre la priorité sur l'accès à l'école ; il faut s'assurer que tous les francophones qui veulent envoyer leurs enfants à l'école en français puissent le faire – c'est essentiel ! Cette enquête démontre aussi que les efforts entrepris depuis quelques années pour offrir des maternelles de langue française portent fruits. »

« Pour une des premières fois », note M. Thibodeau, « les conseils scolaires ont des données pertinentes et scientifiques sur les enfants qui fréquentent leurs écoles. Nous espérons que cette enquête approfondira nos connaissances et nous permettra d'ajuster nos stratégies en conséquence. »

Rappelons que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones est un organisme à but non lucratif qui représente, au plan canadien, trente et un conseils et commissions scolaires francophones et acadiens. Ces conseils et commissions scolaires offrent des services éducatifs en français à près de 150 000 élèves rassemblés dans plus de 630 établissements scolaires. La FNCSF a pour objectif de favoriser les échanges entre les conseils et de représenter les intérêts de ceux-ci auprès de diverses instances nationales.

-30-

Renseignements : Ernest Thibodeau, président de la FNCSF
Tél. : (613) 744-3443 Courriel : info@fnscf.ca